AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)
(ALLIER, CANTAL, CORREZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.
C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

DLP 20-6-66 507349

Supplément n° 2 au Bulletin n° 68 de MAI 1966.-

A V E R T I S S E M E N T S.-

V I G N E

MILDIOU.-

Les premières taches viennent d'apparaître et des repiquages vont avoir lieu avec les pluies en cours.

Dans le département de la CORREZE, effectuer un traitement dès réception de cet avis.

Ailleurs, ce traitement - qui sera effectué avec soin - devra être terminé pour le 25 Mai.

Ajouter un produit pour traiter en même temps contre l'Oïdium.

BLACK-ROT.-

Le traitement conseillé contre le Mildiou est valable pour le Black-Rot.

VERS DE LA GRAPPE.-

Un traitement ne se justifie que là où des attaques notables ont lieu habituellement.

CLERMONT-FERRAND, le 18 Mai 1966.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P145

Tirage n° 600 du 18 Mai 1966 - 2 200 exemplaires - ABONNEMENT 1966 - Expédition n° 10.